

Image not found or type unknown



Repas associatif et debit de boisson

Par **CALIMERO30**, le **07/05/2015** à **13:56**

Bonjour , je suis présidente d'une association spécialisée dans les soirées et evenements dansants. Si j'organise une soirée dont l'aperitif est compris dans le prix du repas , dois je faire une demande de débits de boissons temporaires?? Si ou aupres de qui ?? rnLe fait d'apposer la mention open bar , dispense t elle ces demarches ?? rnmerci